

COPRODUCTIONS DE SERIES POUR LA TELEVISION

Le nombre de coproductions de séries pour la télévision entre le Canada et la France s'accroît de plus en plus. Toutefois, les producteurs canadiens, québécois y inclus, ont demandé de faire un effort supplémentaire pour la coproduction en matière de télévision, un peu dans l'esprit des accords de promotion de coproductions cinématographiques et en animation. En effet, assez souvent, des projets de qualité ne se font pas parce que les producteurs des deux pays n'arrivent pas à trouver les derniers crédits manquants: leur seul recours serait une assistance financière complémentaire de la part des pouvoirs publics. Le gouvernement canadien, pour sa part, est disposé à fournir ce supplément d'aide.

En conséquence, la Partie canadienne propose à la Partie française la conclusion d'un accord relatif à la promotion de projets de coproduction d'oeuvres pour la télévision en vertu duquel chacune des deux Parties s'engagerait à réserver un montant d'au plus un million de dollars canadiens ou cinq millions de francs français afin d'accorder une aide financière supplémentaire pour des projets télévisuels de qualité.

\* La Partie française prend note de cette proposition et la transmettra aux autorités françaises compétentes. La Partie française fera parvenir sa réponse à la Partie canadienne dans les meilleurs délais.